



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 7 mai 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 21 mai 2012

SEANCE DU 14 MAI 2012

Délibération n° D20120252

CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE ENTRE LA VILLE
DE NIORT, LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ET LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT POUR LA PASSATION
DE MARCHES A BONS DE COMMANDES RELATIFS AUX TRAVAUX
NEUFS, DE GROSSES REPARATIONS ET D'ENTRETIEN DE VOIRIES ET
DE BATIMENTS

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
22 mai 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO

Secrétaire de séance : Mme Anne LABBE

Excusés ayant donné pouvoir :

- Nathalie SEGUIN donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Virginie LEONARD donne pouvoir à Bernard JOURDAIN

PATRIMOINE ET MOYENS

CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE ENTRE LA VILLE DE NIORT, LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT POUR LA PASSATION DE MARCHES A BONS DE COMMANDES RELATIFS AUX TRAVAUX NEUFS, DE GROSSES REPARATIONS ET D'ENTRETIEN DE VOIRIES ET DE BATIMENTS

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Des marchés à bons de commandes relatifs aux travaux neufs de grosses réparations et d'entretien de voiries et de bâtiments de la Ville de Niort et du CCAS sont actuellement en cours. Ils arriveront à expiration le 31 décembre 2012.

Aussi, par délibération du 2 Avril 2012, le Conseil municipal a approuvé le groupement de commande entre le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et la Ville de Niort.

Par ailleurs, la Communauté d'Agglomération de Niort (CAN) détient aujourd'hui ses propres marchés à bons de commande pour son patrimoine. Ceux-ci arrivent également à échéance le 31 décembre 2012.

Il apparaît opportun de lancer une procédure commune à la Ville de Niort, au CCAS et à la CAN pour le renouvellement de ces marchés.

Aussi, avant de lancer la consultation par Appel d'offres pour l'attribution de ces nouveaux marchés, il convient d'élargir le groupement de commande approuvé par délibération du 2 Avril 2012 à la CAN.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- annuler et remplacer la convention bilatérale par une convention tripartite entre la Ville de Niort, le CCAS et la CAN, pour la passation des marchés à bons de commandes relatifs aux travaux neufs, de grosses réparations et d'entretien de voiries et de bâtiments pour la période à compter du 15 juin 2012 jusqu'au 31 décembre 2016.

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ladite convention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL